



## Compte-Rendu CFDT-Météo du Conseil d'administration de Météo-France 2 juillet 2026

### Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) 2027-2031 est validé

Ce Contrat, qui sera cosigné par les tutelles (budgétaire et technique, Bercy et le MTE) contient 23 objectifs répartis en 5 parties :

- 1- des services performants et souverains
- 2- des informations de référence au service de l'adaptation au changement climatique dont la création d'un portail national des impacts et la lutte contre la désinformation climatique,
- 3- exploiter les potentialités du numérique et de l'intelligence artificielle (IA) au service de « la résilience et de la société », avec des services finalisés fondés sur l'IA, et en utilisant l'IA générative de façon maîtrisée,
- 4- des capacités stratégiques au service de notre souveraineté (l'infrastructure numérique dont les nouveaux supercalculateurs, une expertise de haut niveau, de la recherche y compris par la coopération européenne, une production de données de référence),
- 5- et enfin : être un acteur exemplaire de la transition écologique et de la responsabilité sociale.

Des débats avaient eu lieu en GT dédiés ainsi [qu'au dernier CSA-EP](#). Voir les points que nous avons abordés. Nous serons particulièrement vigilants sur les impacts de l'IA notamment « générative ». Durant ces GT, la CFDT-Météo et les autres organisations syndicales ont salué l'ajout de :

***« ce COP est construit sur des hypothèses de stabilité des effectifs de l'établissement et de maintien de ses équilibres financiers. La non-réalisation de ces hypothèses pourra conduire à ajuster le contrat et l'ambition qu'il décrit. »***

Bien entendu, la CFDT-Météo a rappelé regretter de ne pas avoir de garanties plus précises sur les moyens qui seront alloués à l'établissement, pointant les difficultés actuelles de fonctionnement ou de maintien de système en condition opérationnelle de certains outils par manque de ressource en développement informatique. Cependant, cette phrase est essentielle.

Comme en CSA-EP, nous avons souligné la nette évolution de la partie 5, avec une liste d'actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail qui a été intégrée. Et un point que nous partageons : ***« Placer la responsabilité sociale et environnementale au cœur des ambitions, cela a vocation à faire de Météo-France un employeur de référence »***. Vote CFDT-Météo : Pour.

Plus de renseignements sur le COP ? => en interne, consulter la [page Intramet dédiée](#)

### Un bilan du plan pluriannuel écoresponsable 2021-2025 a été rapidement présenté.

Les émissions de gaz à effet de serre ont été réduites de 35 % vs 2019, et la consommation énergétique de 55 % via la rénovation de bâtiments, le remplacement des chaudières fioul, la récupération de la chaleur des supercalculateurs. Les déplacements par voie aérienne ont été notablement réduits.

Encore plus rapidement mais dans la suite logique a été évoqué [le plan écoresponsable 2026-2030](#).

**Il vise une baisse de 10 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2024**, hors supercalculateurs et stockage de données. La maîtrise de la consommation énergétique, sa décarbonation sont incontournables. L'empreinte du numérique est mentionné.

Il s'y trouve une nouveauté : la stratégie de maintien en activité opérationnelle dans les conditions climatiques futures est décrite. Lorsque l'on constate les chaleurs dans les locaux de l'ENM ou sur le terrain pour les MIR, on se rend bien compte qu'il faut et qu'il va falloir adapter les activités !

Des débats avaient eu lieu [au dernier CSA-EP](#).

**Des décisions impactant les finances ont été prises** : d'une part pour se tenir prêt à payer plus pour les mémoires des supercalculateurs, d'autre part pour des marchés supérieurs à 1M€ (des radars bande C à Moorea et Mayotte, des travaux à Mérignac, et le système de sauvegarde de Toulouse).